



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la vieillesse

Question écrite n° 74865

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux personnes âgées au sujet du plan gérontologique adopté le 15 décembre 1992 afin de répondre concrètement à la recherche d'une meilleure prise en charge de la dépendance des personnes âgées. Ce plan doit dresser un inventaire des moyens à mettre en oeuvre pour améliorer les conditions du maintien à domicile et de l'accueil en établissement des personnes. Il lui demande si le Gouvernement peut indiquer si un chiffrage des mesures a été effectué.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74865

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : personnes âgées

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1762